

## FIXTAN COLOR

### DESCRIPTION

**FIXTAN COLOR** est une préparation liquide à base de tanins ellagiques de châtaignier.

Il protège et stabilise la couleur contre les phénomènes d'oxydation chimique et enzymatique pendant le foulage et la macération. **FIXTAN COLOR** permet d'obtenir des vins plus structurés et avec une plus grande intensité de couleur, stable dans le temps. **FIXTAN COLOR** est une préparation à forte action antioxydante et stabilisante de la fraction polyphénolique. En raison de son fort pouvoir antioxydant, **FIXTAN COLOR** est particulièrement recommandé pendant les premières phases de la macération des raisins rouges, car il contribue fortement à améliorer la protection de la couleur. **FIXTAN COLOR** contribue également à la stabilisation de la matière colorante car il favorise la liaison tanins-anthocyanes.

### COMPOSITION

Tanin de châtaignier, stabilisé avec du SO<sub>2</sub>.

### UTILISATION

**FIXTAN COLOR** est indiqué pour le traitement des raisins rouges en phase de macération.

L'utilisation de **FIXTAN COLOR** permet d'obtenir des vins caractérisés par une intensité colorante élevée et une meilleure stabilité polyphénolique.

### MODE D'EMPLOI

Directement sur le foulage au début de la macération des raisins rouges ou dans la trémie, avant le foulage.

### DOSES D'UTILISATION

10-40 g/hl

### EMBALLAGES

1 kg, 25 kg et 1 000 kg

### CONSERVATION

Emballage fermé: conserver dans un endroit frais (température inférieure à 25 °C), sec, aéré et exempt d'odeurs. Le produit conserve ses caractéristiques pendant au moins 24 mois à compter de la date de fabrication.

Emballage ouvert: refermer soigneusement et conserver dans un endroit frais (température inférieure à 15 °C), sec et aéré. Utiliser le produit dans les plus brefs délais.

### DANGER

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et à la législation en vigueur. Produit destiné à un usage alimentaire et œnologique, à usage professionnel exclusif.